

MIR QUALITY GROWTH SICAV

(«la Société»)

Société d'Investissement à Capital Variable
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg
RCS Luxembourg B 53.392

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Par le présent avis, les actionnaires de la Société sont informés des changements suivants concernant la Société:

1. Changement de Gestionnaire

Les actionnaires de la Société sont informés que le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») a décidé de résilier les contrats de gestion conclus entre la Société et Comgest S.A., W.P. Stewart Asset Management Ltd, J.O. Hambro Investment Management Ltd et Scottish Value Management Limited, ainsi que le contrat de conseil en investissement conclu entre Bowen Capital Management Limited et la Société, avec effet le 31 août 2004 (la «Date Effective»).

Le Conseil d'Administration conclura un nouveau contrat de gestion avec Mirabaud & Cie, une société constituée sous les lois suisses, ayant son siège social 3, boulevard du Théâtre, Genève, qui agira en tant que gestionnaire pour la Société à compter de la Date Effective.

Le changement de gestionnaire d'investissements décrit ci-dessus n'aura aucun effet sur la politique d'investissement des compartiments de la Société ainsi que sur la structure globale de la commission de gestion et de conseil.

2. Actions de Classe «A»

Les actionnaires de la Société sont informés que le Conseil d'Administration a décidé que, à compter du 31 août 2004, toutes les actions de Classe «A» émises dans les compartiments de la Société seront définies comme des actions de capitalisation distribuant, sur proposition du conseil d'administration, un maximum de 5% par an du revenu net d'investissement du compartiment concerné.

3. Publications en Suisse

Les actionnaires de la Société sont informés que le Conseil d'Administration a décidé que, à compter du 31 août 2004, les publications de la Société ainsi que les prix d'émission et de rachat seront publiés dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et «L'Agefi», en lieu et place du «Temps».

Les actionnaires qui ne sont pas en accord avec les changements énoncés sous 1. 2. et 3. ci-dessus peuvent continuer à demander le rachat de leurs actions. Ces rachats se feront sans frais, jusqu'au 30 septembre 2004.

De plus amples renseignements sur la Société sont disponibles au siège social de la Société ou auprès de son représentant et service de paiement en Suisse: Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, 1204 Genève.

Luxembourg, le 3 septembre 2004

263058

Le Conseil d'Administration